

Bonsoir à toutes et à tous,

Je suis fière de partager avec vous les grandes orientations qui guideront les décisions du conseil municipal au cours de la prochaine année.

Voici que 2022 s'achève et comme toutes les municipalités du Québec, nous avons dû composer avec de nombreux défis. La flambée des coûts dans différents domaines, nous complique la tâche. À titre d'exemple, la forte hausse du prix de l'essence et des autres carburants. La hausse du prix des matériaux et des différents contrats de construction pour les projets à venir, constituent un enjeu majeur également. Il est aussi important de mentionner que la hausse des taux d'intérêt a un impact direct et important sur le remboursement des emprunts municipaux. La Ville devait donc y réagir en prenant des décisions éclairées dans l'élaboration du budget pour l'année à venir.

Le budget 2023 a été préparé dans un esprit d'équité et s'inscrit dans la continuité de nos projets et dans l'action. Découlant d'un exercice rigoureux de planification, ce budget responsable démontre encore une fois la saine gestion financière qui prévaut à la Ville de Notre-Dame-des-Prairies et exprime bien notre désir de consolider les finances de la Ville en investissant intelligemment dans les priorités que nous partageons avec les citoyennes et les citoyens.

Plusieurs projets de mise à jour de nos infrastructures continueront leurs avancées pour l'année à venir et les suivantes. Notamment, la station de pompage du quartier Bocage qui sera mise à niveau au courant des deux prochaines années. Nous procéderons également à la conversion au DEL de tous les éclairages extérieurs sur l'ensemble du territoire de la Ville. Une subvention a été obtenue afin de réaliser ce changement important. Ce projet nous permettra non seulement de faire des économies budgétaires en diminuant la consommation d'énergie, mais également de poser un geste pour réduire notre

empreinte écologique, ce type d'éclairage étant moins énergivore que l'éclairage actuel.

Chaque année, la Ville doit faire face à des enjeux financiers importants. En 2023, nous devons prendre en considération le dépôt du nouveau rôle d'évaluation foncière et l'augmentation significative de la valeur des immeubles sur tout le territoire. Afin de contrebalancer cette augmentation marquée, nous avons ajusté à la baisse le taux de la taxe foncière.

Certaines dépenses nous sont imposées. À titre d'exemple, le contrat pour la collecte des ordures a fait un bond de 10.6 % pour l'année à venir. Il y a aussi des augmentations pour plusieurs autres services essentiels comme le déneigement, l'approvisionnement en eau et le service de police de la Sûreté du Québec pour n'en nommer que quelques-uns.

Malgré cela, tous les efforts ont été mis de l'avant pour s'assurer que les dépenses compressibles soient en deçà de l'indice du coût de la vie qui était à 6,9% pour octobre 2022.

Indépendamment de la hausse moyenne de 30% de l'évaluation municipale, la Ville souhaite minimiser l'augmentation du fardeau fiscal de ses citoyennes et citoyens. Cet effort vous sera démontré lors de la présentation de monsieur Régis Soucy, conseiller responsable de la Commission des finances.

Malgré tous ces impondérables, nous sommes fiers de vous présenter aujourd'hui un budget responsable qui répond aux besoins des contribuables tout en respectant leur capacité à payer.

J'aimerais terminer en vous assurant que la qualité des services offerts aux citoyens et citoyennes sera maintenue avec le budget que nous déposons aujourd'hui. Il s'agit d'une priorité pour tous les membres du conseil municipal et je suis fière que nous y soyons

arrivés malgré ce contexte difficile.

Je profite de l'occasion pour remercier tous ceux et celles qui ont travaillé avec professionnalisme et rigueur à la préparation du budget, soit: messieurs Régis Soucy et Jean-Guy Forget de la Commission des finances, les membres du conseil municipal, madame Marie-Andrée Breault, directrice générale, monsieur Serge Adam, directeur général adjoint, madame Nicole Perreault, directrice des finances et trésorière ainsi que madame Geneviève Côté-Riberdy, coordonnatrice des finances et assistante-trésorière.

En ce début du temps des fêtes, je souhaite à tous les Prairiquois et toutes les Prairiquoises une très bonne année 2023 qui rimera avec prospérité, santé et bonheur.

Je laisse maintenant la parole à M. Régis Soucy, responsable de la Commission des finances, qui vous présentera le budget 2023, qui s'inscrit dans la volonté de maintenir les services aux citoyens à un haut niveau tout en s'assurant que l'équité fiscale soit maintenue dans ces circonstances bien particulières.

Merci.

Suzanne Dauphin, mairesse de Notre-Dame-des-Prairies